

# Politique HSE

## Notre engagement

Depuis sa création, SIEL s'est toujours engagé dans le respect de son environnement, ainsi que celui des conditions de travail de ses salariés. Cet engagement se concrétise par une politique basée sur des objectifs et des cibles, dans le but de réduire ses impacts sur l'environnement ou sur la santé de ses salariés. En effet, SIEL s'engage dans l'amélioration continue et dans la prévention des risques, ainsi qu'à être conforme aux exigences légales applicables et autres exigences applicables, relatives à ses activités.

## Nos objectifs et nos cibles prioritaires

### Optimiser la performance du système :

- Diminuer de 3% notre consommation d'électricité par jour travaillé pour SIEL
- Réduire de 50% la durée total de nos accidents du travail provenant des TMS

### Maintenir notre certification ISO 14001 et respecter la norme OHSAS 18001 en appliquant une politique d'amélioration continue :

- Mettre en conformité notre système de management avec la norme OHSAS 18001
- Mettre en conformité notre système avec la version 2015 de la norme ISO14001

### Respecter la réglementation :

- Etre 100% conforme à celle-ci

### Prévenir les pollutions :

- Mettre en place un plan de prévention avec le département de prévention des risques technologiques de Haute Loire, ainsi qu' avec la station d'épuration des eaux usées, pour prévenir d'une pollution accidentelle
- Réaliser 50% des actions décidées au CHSCT pour limiter les RPS
- Former nos sauveteurs du travail à intervenir sur des accidents probables

Le 8 Juin 2016 , Déborah JOST  
Président Directeur Général SIEL